



Aux membres du CNTY

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (AGO) de printemps 2010

Madame, Monsieur

Nous avons le plaisir de vous convoquer dans les délais statutaires à l'assemblée générale ordinaire de printemps 2010 qui aura lieu le samedi 10 avril 2010, à 15 heures, au club house, Yvonand, et sera suivie par l'apéro d'ouverture de la saison.

L'ordre du jour est annexé à la présente. Nous vous rappelons que, conformément aux statuts, les propositions individuelles doivent parvenir par écrit au comité, au plus tard 10 jours avant l'AGO.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de la brochure HISTOIRES D'EAU 2009-2010 ci-jointe. Vous y trouverez le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2009 et les coordonnées des membres du comité qui se tiennent volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions.

Profitant de cet envoi, nous vous adressons la facture de la cotisation 2010 et vous remercions de votre paiement dans les meilleurs délais. Inchangée, la cotisation se monte à

- 120 francs par membre individuel voile ou monteur
- 150 francs par couple voile ou moteur
- 100 francs par membre passif
- 130 francs par couple passif

Pour vous tenir au courant de l'actualité du CNTY, ne manquez pas de visiter notre site www.cnty.ch.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux à l'assemblée générale ordinaire de printemps 2010, nous vous présentons nos cordiales salutations.

Yvonand, le 18 mars 2010

Annexes

Ordre du jour

Histoires d'eau 2009-2010

Facture cotisation 2010

Pour le comité du CNTY

Le président :

La secrétaire :

Jonas Brulhart

Mariette Bottinelli

